

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## GARDONS C8 ET NRJ12 ET SUPPRIMONS L'ARCOM!

En allant à l'encontre de la popularité d'une chaîne comme C8, l'Arcom a décidé de la suppression de deux chaînes de la TNT. Cette institution qui a un pouvoir de vie ou de mort sur des chaînes de télévision et les nombreux salariés qui en dépendent, ne fait pourtant l'objet d'aucun contrôle !

Cette institution surveille que les médias respectent leurs engagements mais qui surveille que l'Arcom respecte ses engagements en toute impartialité ? Personne. Une simple étude des temps de paroles rendus publics par l'Arcom montre qu'elle échoue à faire respecter le pluralisme politique, notamment sur les chaînes publiques. Comment une institution qui ne remplit pas la tâche pour laquelle elle a été créée ne peut pas être inquiétée ?

Depuis de nombreuses années, Debout la France sollicite tous les trimestres l'Arcom en raison du non-respect du pluralisme politique sur plusieurs chaînes, notamment du service public.

À chacune de ces sollicitations, nous avons obtenu les mêmes réponses :

« L'Arcom a procédé à l'examen des temps de parole relevés au cours du troisième trimestre. Elle a constaté la sous-exposition de Debout la France sur certaines antennes et, dans un cas, l'absence d'exposition. En conséquence, l'Arcom a rappelé aux éditeurs de ces services « la nécessité, concernant votre formation politique, de mieux se conformer à l'avenir aux termes de la délibération du 2 novembre 2017. »

Chaque trimestre, l'Arcom reconnaît donc une sous-représentation médiatique de Debout la France mais est dans l'incapacité de faire respecter sa demande de rééquilibrage des temps de parole. Il est d'autant plus scandaleux, que les chaînes qui respectent le moins ce pluralisme soient celles du service public, qui devraient avoir pour principe d'être exemplaires.

Pourquoi ce deux poids deux mesures entre certains médias privés qui respectent les règles et la plupart des médias du service public, financés par le contribuable, qui font un véritable bras d'honneur à l'Arcom ? La partialité politique prouvée par la répartition des temps de parole sur les chaînes publiques, exaspère de plus en plus nos concitoyens qui jugent inacceptable de financer un tel service public audiovisuel.

Aussi je propose deux réformes :

- Supprimer le financement direct par le budget de l'État des chaînes audiovisuelles publiques et le remplacer par un « chèque média » que chaque foyer fiscal adressera au média de son choix.
- Remplacer l'Arcom par une fondation présidée par un Comité Citoyen de 24 téléspectateurs tirés au sort selon des critères géographiques et sociaux.

Il ne peut y avoir de démocratie crédible sans la garantie de la liberté d'expression.

**Nicolas DUPONT-AIGNAN**

Président de Debout la France

